

**COMMUNIQUE**  
**UNSA-RETRAITES**  
**SEPTEMBRE 2019**



**SYSTEME DE RETRAITE UNIVERSEL :**

Le rapport pour un système universel de retraite a été rendu public le 18/07/2019, par son auteur, Jean-Paul DELEVOYE.

S'il concerne en premier chef, les actifs, les actuels retraités pourraient être touchés en deux points :

**1. La revalorisation des pensions :**

Si le rapport prévoit une indexation de la valeur du point sur le revenu moyen par tête tout au long de la vie active, une fois la pension liquidée, celle-ci devrait être indexée sur les pensions ; ce qui expose les futurs retraités d'après 2025, à une érosion de leur pouvoir d'achat identique à celle que subissent les retraités ayant liquidé leurs droits avant 2025.

Les partenaires sociaux présents dans la gouvernance du système universel, auraient la possibilité de se prononcer sur la revalorisation en fonction de l'évolution des salaires. Encore faudrait-il s'assurer que cette clause concerne tous les retraités, et pas seulement ceux relevant du nouveau système.

**2. La gouvernance du système des retraites :**

Les organisations de retraités, syndicales ou associatives, semblent devoir être absentes de ces instances de gouvernance.

Concernés autant que les actifs par l'évolution et la pérennité du système des retraites, les retraités seraient une fois encore, les grands oubliés de ce système.

**PENSIONS DE REVERSION :**

Les droits à réversion pour toute personne devenant veuve ou veuf d'une personne déjà retraitée au 31/12/2024, seraient inchangés. Les pensions de réversion de ces retraités, seraient calculées selon les règles actuelles quel que soit la date du décès, y compris si celui-ci survient après 2025.

Pour les retraités qui liquideraient leur pension après 2025, des nouvelles règles entreraient en jeu :

- Garantie d'une pension égale à 70 % du total des pensions du couple, pour le conjoint survivant.
- Ouverture du droit à réversion à partir de 62 ans.

Si le système apparaît comme protecteur, pour la grande majorité des futur(e)s bénéficiaires,

puisque la notion de plafond de ressource disparaît, le diable se cache dans les détails : pour exemple, actuellement le conjoint d'un fonctionnaire décédé, même avant l'âge de la retraite, perçoit la pension de réversion dès le décès, même s'il n'a pas lui-même atteint l'âge d'ouverture des droits à pension. Une régression marginale mais effective de certains droits est possible et méritera analyse.

Par ailleurs, les règles de réversion persistent, du moins dans ce que prévoit le rapport, à ignorer le PACS, pourtant largement entré dans les mœurs de notre société. Le lien de solidarité entre Pacsés devrait-il forcément être moindre qu'entre époux ?

### **L'UNSA-RETRAITES CONTRE LA PRIVATISATION D'ADP :**

L'UNSA Retraités s'engage contre la privatisation de l'aéroport de Paris.

4,7 millions de signatures sont nécessaires pour contraindre le Parlement à examiner la proposition de loi (présentée en application de l'article 11 de la constitution), visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

Parce qu'ADP est un enjeu de souveraineté nationale de la France dans ses infrastructures stratégiques de mobilité, parce qu'ADP est une entreprise rentable (son cours en bourse a été multiplié par 3,5 depuis 2006), l'UNSA appelle donc l'ensemble de ses sympathisants à se mobiliser pour signer en ligne le référendum à l'adresse suivante :

[www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1-](http://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1-)

### **PERMANENCE :**

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :



LUNDI 21 OCTOBRE 2019  
De 9 H 30 à 12 H 30  
Au siège du Syndicat  
11 rue Victor Hugo – 93170 BAGNOLET  
Mail : [unsaretraites@laposte.net](mailto:unsaretraites@laposte.net)

### **COTISATION 2019 :**

La cotisation syndicale pour 2019, est fixée à **30 €uros**. Nous vous rappelons l'obligation de remplir un bulletin d'adhésion.

LAPORTE Jean-Claude	Conducteur
THOMAS Jean-Claude	Machiniste
BIDARD Jacques	Conducteur
BREUIL Jean-Louis	Conducteur
CANTRAINNE Philippe	Machiniste
COUDERT Bernard	Maitrise
LANGLOIS Claude	Conducteur
LAPERSONNE Serge	Machiniste
CLAVEL Alain	Conducteur